

L'ECHO de L'EGOUT

FEUILLE D'INFORMATION PUBLIEE PAR LA COMMISSION
NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES asbl.

Mars 83

N° 17

EDITORIAL

Un vent nouveau

L'histoire de la CNPSS est faite d'une alternance de rapprochements et d'éloignements du monde spéléologique.

En effet, d'une part, les campagnes de sensibilisation, les actions de dépollution nécessitent une collaboration étroite avec le milieu spéléo. D'autre part, les démarches vis-à-vis des pouvoirs publics, des scientifiques, des milieux de protection de l'environnement peuvent être entreprises sans contact direct avec la base. Mais la Commission ne veut cependant en aucun cas considérer le spéléo comme un outil de la réalisation de ses vues. Au contraire, elle se veut le reflet de l'ensemble des spéléologues, et le constat du fossé qui se creusait a amené la Commission à envisager les moyens de réduire cet écart.

Dans cette optique, une série d'actions destinées à faciliter le rapprochement avec le plus grand nombre possible de pratiquants, de clubs, de fédérations, a été lancée.

Ainsi, une première réunion générale décentralisée a eu lieu le 5 décembre 1982 à Hotton: elle visait tous les spéléos par-delà les fédérations, les clubs et les dissensions propres au monde spéléologique belge. Cette manifestation a regroupé 14 clubs (soit environ 10% des clubs belges)

émanant de toutes les fédérations; une seule fédération était officiellement représentée. Ce premier contact fut intéressant car il a permis à la CNPSS de faire le point: prendre conscience des aspirations actuelles des spéléos en matière de protection, entendre les souhaits éventuels d'évolution de la Commission... De futures réunions sont d'ores et déjà programmées et nous osons espérer que d'autres clubs et fédérations y participeront.

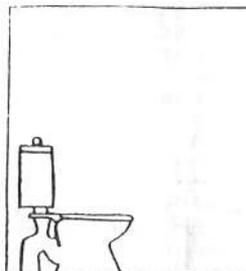
Dans le même ordre d'idée, la Commission a relancé les comités d'action provinciaux: une réunion a eu lieu à Namur le 5 janvier avec le concours de la plupart des clubs importants de la province. La nécessité d'une campagne d'information, de sensibilisation et d'une surveillance au niveau régional y ont été reconnues; cette structure permettrait une efficacité plus grande; tout en étant gérée par un conseil d'administration "central", la Commission aurait des animateurs ou délégués locaux dont la position serait officialisée et

soutenue par la CNPSS, et un plus grand nombre de gens seraient concernés par la participation à l'action menée.

Cependant, la protection du monde souterrain constitue un problème plus large. A long terme, la préservation des réserves et de la qualité des eaux karstiques et la conservation du patrimoine souterrain concernent l'ensemble de la population. Dès lors, la Commission a également développé des relations privilégiées avec les milieux scientifiques, de protection de l'environnement et les pouvoirs publics. Ces contacts se sont concrétisés par l'organisation de la journée de protection des eaux karstiques du 29 novembre 1982, en collaboration avec la Société Nationale des Distributions d'Eau. Devant plus de 200 personnes, le problème global, ses aspects épidémiologique, juridique, hydrodynamique et des cas spécifiques y furent étudiés avec un vif intérêt. Des échos dans la presse écrite et parlée ont touché le grand public.

La relance et l'amplification des contacts avec le monde spéléo d'un côté, les pouvoirs publics, les scientifiques et le grand public de l'autre, font partie d'un ensemble. Ces deux types d'action sont complémentaires et nécessaires et la CNPSS s'est fixé pour but de maintenir et développer ces deux secteurs.

Marc MEES
Richard GREBEUDE



We are not
expected
to perform
impossibilities
but sometimes
impossibilities
expect us

(à suivre)

TOURISME SOUTERRAIN

La lecture d'un article à propos du tourisme souterrain dans "Karst et Environnement" - le pendant français de l'écho d'l'égout, édité par la CPEPESC - invite à étendre à la Belgique de désolants constats en matière de cavités aménagées pour le tourisme.

Si nos amis français relèvent le trop grand nombre de cavités aménagées sur leur territoire (82 + 16 en projet) par rapport aux pays limitrophes, il faut remarquer, toutes proportions gardées, que nous avons par rapport à la surface de notre territoire, plus du double de cavités touristiques.



(à suivre)

Nos grottes touristiques n'ont rien à envier à celles de nos voisins en matière de défauts. Pas une des 12 n'est aménagée correctement, dans le souci de respecter le milieu et de limiter les installations trop voyantes. Où que l'on aille dans ces douze cavités, de trop nombreux cables courent le long des parois, la plupart des spots sont visibles, de multiples boîtiers d'interrupteurs et fusibles enlaidissent le parcours, etc...

Au niveau de la surfréquentation, c'est Han qui a le pompon bien sûr, avec ses 320.000 visiteurs environ en 1981.

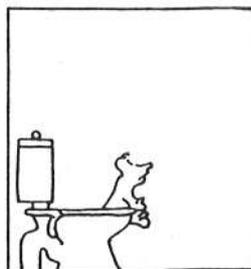
La Belgique n'échappe pas à la règle des gours et bassins artificiels avec notamment le lac et la cascade de la grotte de Rochefort. Dans cette dernière, le touriste peut également assister au "splendide spectacle" de l'ascension d'un ballon gonflé à l'hélium qui montre la hauteur des voûtes. La grotte de Neptune à Pétigny renferme également son bief artificiel. A Pétigny encore, le parcours est aménagé en circuit par un "enrichissant" tunnel artificiel qui permet ainsi d'utiliser et de visiter deux grottes.

A Hotton, les zones abondamment concrétionnées sont "protégées" par des grillages de type poulailler. Pour les concrétions cimentées ou déplacées pour être plus près du parcours touristique, c'est, entre autres cavités, toujours la grotte de Neptune à Pétigny qui détient le re-

cord avec l'effarante histoire que voici: un ancien locataire-gérant se désolait de l'absence cruelle de concrétions le long du parcours touristique. Pour y remédier, il se rendit à Hotton et acheta à la carrière au prix du gravier, deux camions entiers de concrétions, chandelles et colonnes soigneusement sciées et emballées... Depuis, la grotte de Neptune est joliment concrétionnée. Il est vrai que les salles de la grotte de Hotton d'où provenaient les concrétions furent entièrement détruites dans les semaines qui suivirent... Le gérant de Pétigny le savait... Alors, scandale ou sauvetage à son bénéfice ? Ces concrétions sont toujours sous terre et nos routes ne se sont pas enrichies de quelques tonnes de gravier en calcite de plus. C'est très bien pour les concrétions et dommage pour la grotte de Neptune.

A Goyet, on frise l'écoeurement lorsque l'on voit de quelle manière les 5 ou 6 orifices ont été obturés. D'un côté du grillage, de l'autre une belle porte en bois, ailleurs des planches de toutes couleurs et dimensions, plus loin une belle et solide grille masquée par une bache

pour que les touristes ne voient pas la lumière du jour en plein milieu de la visite! De l'autre côté enfin, une porte en fer et un tunnel artificiel (comme si les six orifices naturels ne suffisaient pas). Ce tableau hétéroclite est de la plus haute laideur.



(à suivre)

La grotte étant très peu concrétionnée et ayant été un habitat moustérien, c'est surtout sur ce sujet qu'insiste le commentaire du guide. Pour le soutenir, une série de mannequins pourris, affublés de peaux de bêtes, parsèment le parcours. Le commentaire, bien que moins farfelu qu'ailleurs, reste néanmoins à la limite du douteux; et c'est encore ici un moindre mal car on évite les sempiternelles "vierges à l'enfant", "tortues", "dromadaires" et autres éléments de faune minérale, fruits de l'imagination

délirante des guides.

Ce n'est hélas pas qu'en France qu'il est plus que temps d'agir pour relever le niveau des commentaires des guides qui, tout comme leurs patrons, visent le pécuniaire avant le culturel. Il y a tout autant à faire pour protéger et assainir les cavités touristiques des horreurs d'aménagement.

Il est archi-faux d'affirmer qu'il est impossible d'ouvrir une grotte au tourisme sans détruire et enlaidir quelque peu; au contraire, il est tout à fait possible de faire en sorte que pas un spot ou un câble ne soit visible. Prenons comme exemple-type l'excellent aménagement par des spéléos de la grotte de Bellevue, à Marcilhac dans le Lot; nous vous défions d'y trouver le moindre spot ou le moindre bout de câble apparent... On ne voit que la lumière et la grotte...

Quant aux cavités non concrétionnées, il suffit tout simplement de ne pas les aménager, ou de viser un autre but et de faire un commentaire intéressant, approprié à la cavité en montrant d'autres curiosités, d'ordre géomorphologique par exemple.

Richard GREBEUDE.

Sommaire

- P.1 - EDITORIAL
Richard GREBEUDE
Marc MEES
- P.2 - TOURISME SOUTERRAIN
Richard GREBEUDE
- P.3 - DERNIERES NOUVELLES
- P.4 - Questionnaire CNPSS :
CONCLUSIONS.

Dans ce numéro : le N°2
d'EUROPOLLUTION SOUTERRAINE,
la publication commune de la
CPEPESC et de la CNPSS.

Editeur responsable :
Claude DE BROYER
124, avenue de la Floride
1180 Bruxelles

Rédaction et mise en page :
Richard GREBEUDE
Marc MEES
Roland GILLET

DERNIERES NOUVELLES

Désordre à l'Haquin

Après une assez longue période d'ordre et de respect des règles ayant trait à la visite des spéléos sur ce site, le capharnaüm règne à nouveau. La CNPSS étant locataire de la cavité, c'est par notre biais que le propriétaire demande aux spéléos de réagir. Les principaux griefs concernent les véhicules :

- parking désordonné des voitures avec obstruction du chemin privé menant au château d'Hestroy.
- certains se rendent à la doline en voiture ! (strictement interdit !!) Est-ce si difficile de marcher 300 m ?

Alors, vous qui vous rendez à l'Haquin, réagissez ! Respectez ces règles et faites-les également respecter (de manière diplomatique !) par ceux que vous rencontrez en ces lieux.

Bernard-dépotoir ?

L'entrée de la prairie du Bernard est encombrée d'un important tas d'ordures, véritable dépotoir en voie de formation qui occupe aux dernières nouvelles une surface de 8 m² (+). La CNPSS se charge de faire enlever ces ordures et de placer des poubelles qui seront régulièrement vidées par la commune. En attendant, respectez et faites respecter le texte figurant sur le panneau à l'entrée de la prairie :

"SPELEOLOGUE,

RESTE Digne DE CE TITRE,
EMPORTE TES DECHETS".

et ne grossis pas ce tas d'ordures.

Colébi enfin propre

À Falmignoul, les eaux usées qui jusqu'ici s'écoulaient dans la rivière souterraine du Colébi, polluée avant d'être découverte, ne seront bientôt plus qu'un (mauvais) souvenir. Suite à de nombreuses interventions, dont notamment celle de la CNPSS, ces eaux passeront en

amont par une petite station d'épuration. Le projet de l'Inasep (Namur) est adopté; il a été étudié et mis au point; quant aux travaux, ils seront exécutés courant 83. Remercions d'ores et déjà l'Inasep pour cette utile et nécessaire entreprise.

Encore un dépotoir ...

Jean-Benoît Schram du groupe spéléo "La Corde" de Dinant nous signale l'existence d'un énorme dépotoir sauvage près de Dinant. Il est situé en plein terrain calcaire dans une carrière désaffectée. Une masse de plusieurs mètres de haut de carcasses de voitures et autres détritiques encombre le site...

(à suivre !)

Quand les morts font du recrutement ...

Le nouveau cimetière d'Andenne est situé sur le bassin d'alimentation d'une résurgence captée pour l'alimentation en eau potable. La couche d'argile se situe sous ce cimetière ne suffit pas à épurer les infiltrations... En conséquence, les eaux de la résurgence sont accompagnées d'une intéressante faune bactérienne, souvenir des chers disparus.

Info. : A.VIVIER

Pillage d'aragonite

Nous avons appris récemment qu'un nouveau pillage de concrétions était en cours dans le midi de la France. Aussitôt, nous sommes partis à la recherche d'informations sur ce nouveau carnage minéral. Philippe Crochet que nous avons contacté à ce sujet nous envoie les informations suivantes :

Il s'agirait des mines de Salsignes dans lesquelles de petites fractions karstiques et des salles garnies de bouquets d'aragonite ont été trouvées. Quelques mineurs, non pas d'âge mais de profession, avaient entrepris la "cueillette" de ces concrétions. P. Cabrol avait essayé de faire cesser le carnage auprès de la direction de la mine : celle-ci préfère fermer les yeux, et ne se sent pas con-

cernée. P. Cabrol avait entrepris le dénombrement des cristallisations mais la direction de la mine l'a empêché de rentrer par verrouillage de la porte et installation d'une alarme. Le pillage est donc entrepris avec le consentement de l'exploitation et les moyens d'actions semblent malheureusement réduits.

Info : P.CROCHET.

La Galerie des Sources ou...la guerre des portes

1900, Martel, Van Den Broeck et Rahir, découvrent la Galerie des Sources à Hulsonniaux; départ de la seconde rectification de méandre de la Lesse souterraine. Après 50 mètres, ils se heurtent à un siphon. Celui-ci n'est franchi qu'en 1971 par le GAS qui découvre 780 mètres de galeries, dont une bonne partie abondamment concrétionnée.

Par la suite, le SPEKUL et le CPL entreprennent sur le massif des prospections intensives et de lourds travaux dans le but de court-circuiter le siphon.

En 1979, le CPL à la chance de découvrir le premier une vaste cavité de plus de 1100 m de développement qui jonctionne avec la Galerie des Sources, formant ainsi une seule et même cavité de 1800 m de développement pour -45 mètres. Ce nouveau réseau, en plus d'un indéniable attrait sportif, recèle de splendides concrétions. Une porte est installée, elle saute peu de temps après; une nouvelle ne lui succède que pour quelques jours. En 80-81, trois autres fermetures sautent... En définitive, l'orifice est bouché par du béton. Le bouchon saute lui aussi, et la cavité reste ouverte de longs mois en 1982.

Fin octobre, l'affaire se complique, le CPL trouve, en venant reboucher la grotte, huit membres du S.C. Persephone; un mois plus tard, dans le Clair-Obscur, il les accuse d'avoir

(Suite p-4)



(à suivre)

emporté un butin de calcite de la Galerie des Sources. La réponse ne tarde pas et Persephone consacre un numéro spécial de sa revue à réfuter, argument par argument, les affirmations du CPL en prouvant ses actions en matière de protection du monde souterrain. De plus, Persephone relève une série de points négatifs du CPL en ce qui concerne la protection du monde souterrain.

Délicate affaire s'il en est, en outre, le solide bétonnage installé fin octobre (béton et blocs, eux-mêmes protégés par un énorme rocher de plus de 1,5 T) est à nouveau enlevé quinze jours plus tard!

Enfin, en février dernier, la diaclose faisant suite à l'entree est obstruée à l'aide des moyens les plus convaincants ... jusqu'à quand ?

La petite guerre semble loin d'être terminée, les deux parties semblent en effet douées d'un courage inépuisable.

Cette affaire est éminemment délicate, les arguments pour et contre une fermeture se heurtent et s'effacent l'un l'autre.

POUR : - Le CPL a découvert le réseau et en est responsable à ce titre.

- Il ferme totalement l'orifice, preuve qu'il ne veut pas s'accaparer l'orifice à lui seul.

- Le trou est splendidement concrétionné dans certaines zones et ces richesses doivent être protégées.

CONTRE : - Le trou présente un grand intérêt sportif.

- Les zones concrétionnées sont isolées du parcours sportif de la cavité, les risques de déprédations graves sont donc limités.

- Le CPL n'est (dixit les opposants) pas sur "son fief" et n'a pas à s'occuper de cette région.

Plutôt que de gâcher inutilement les énergies au petit jeu ridicule des ouvertures-fermetures successives, la solution idéale et susceptible de satisfaire le plus de monde, ne consisterait-elle pas à isoler les parties splendides, pour laisser librement accessible le parcours sportif qui est différent? C'est techniquement assez facilement réalisable, deux zones d'un développement total de 500 m seraient ainsi protégées et les sportifs pourraient alors disposer des 1300 autres mètres, les plus intéressants pour eux.

Richard GREBEUDE.

Questionnaire CNPSS : conclusions

Le dépouillement du questionnaire envoyé vers la mi-novembre 82 à tous les clubs et tous les membres CNPSS a permis de dégager d'intéressantes opinions. Ce questionnaire peut constituer un adjuvant important à une relance de la CNPSS dans ses contacts avec le monde spéléo.

Voici les résultats essentiels: 85% des questionnaires ont été envoyés par des spéléos dont la grande majorité pratique en Belgique; 80% pratiquent des guidages (ils ont donc un rôle majeur dans l'information et la sensibilisation au milieu)

Les plus grands scandales relevés sont dans l'ordre: le Crotot (35%), l'Eglise (20%),

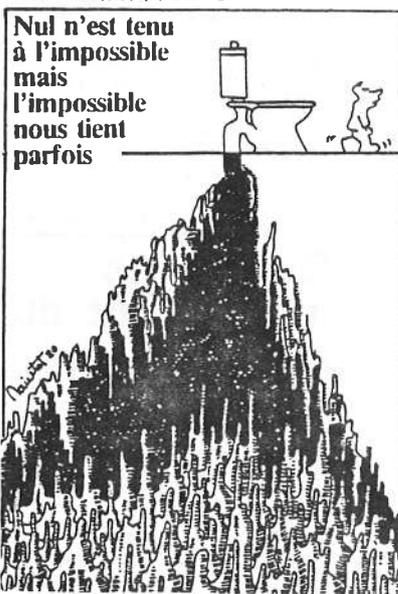
Botton (20%), les égouts (10%), ensuite le vandalisme en grotte en général: Rosée, La Cigalère, la dégradation par installation de portes, ... la création de l'homme. Quelques uns remarquent très justement qu'il y a tellement de scandales qu'il est présomptueux et vain de citer une tête de liste.

L'unanimité se fait plus lorsque l'on parle des grands problèmes en général. Tous condamnent en chœur les égouts et globalement la pollution des eaux souterraines ainsi que les dépotoirs sauvages ou organisés.

Enfin, fait significatif, 90% des spéléos qui ont répondu pratiquent depuis au moins 12 ans!

Un désir de contacts plus étroits spéléo-CNPSS doit également être relevé.

Richard Grebeude.



Bulletin du Spéléo-Club de Paris, N° 69 bis (numéro pirate).

Exposition

L'Union Spéléologique Franco-Belge organise une exposition spéléo à la maison de la Culture d'Arion (rue G.Kurth, 2) les 19 et 20 mars prochain. Retenons la projection de films spéléos de 11 à 24 heures, le samedi et de 11 à 18 heures le dimanche, avec les 2 films de la RTBF sur la pollution du monde souterrain en Belgique.

Parmi les nombreux thèmes de cette exposition, notons surtout celui qui sera consacré à la pollution.

FAITES-VOUS MEMBRE DE LA CNPSS

COTISATION INDIVIDUELLE : 200 Fr.

COTISATION CLUB : 800 Fr.

COTISATION DE SOUTIEN : 1000 Fr.

à verser au compte

068/0439320/34 de la CNPSS.

CAMPAGNE NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPÉLÉOLOGIQUES